

**Panorama inédit n° 51 réalisé par Christine Raynard,  
Chargée de mission au Département Développement  
Durable (DDD)**

Paris, le 9 décembre 2011

**1) Les chemins de fer belges (SNCB) ont lancé un appel d'offres pour équiper les parkings de leurs gares de 400 bornes de rechargement pour véhicules électriques au cours du premier semestre 2012.**

Par cette initiative, la SNCB anticipe sur le changement de comportement des usagers du train. Une étude rendue en juillet dernier, a montré que la voiture électrique et son autonomie limitée, associée au train pour les longues distances constituaient une bonne complémentarité. En attendant l'émergence d'un véritable parc de véhicules électriques pour les particuliers, la SNCB veut aussi stimuler l'usage de vélos et scooters électriques grâce à ses bornes.

**2) A Singapour, la société Griener Solutions Private Limited propose aux automobilistes un système de lavage écologique des voitures, « Grienvash Eco-garde Systems ». Les employés, équipés d'un sac à dos réservoir, d'un pistolet et d'un chiffon en microfibres, nettoient les véhicules sur certaines aires de stationnement des centres commerciaux, hôpitaux ou cinémas de la ville. Ce système ne requiert aucune forme d'eau ou d'alimentation électrique et les produits utilisés sont certifiés biodégradable à 99 %.**

Ce service permettrait d'économiser 120 litres d'eau par lavage et il est proposé au prix de neuf euros, soit environ le triple d'un nettoyage classique.

**3) La chaîne de supermarché Système U propose dans certains magasins d'emprunter gratuitement des véhicules électriques utilitaires et de loisirs. Cette expérimentation à durée limitée permettra à Système U d'évaluer les attentes de ses utilisateurs.**

Le parc comprend des Mia, Nissan Leaf et Citroën C-Zero. En janvier 2012, les locations devraient réellement débuter et à terme, Système U envisage de vendre directement des véhicules électriques.

PLUS  
D'INFOS

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

**Contact Presse :**

Jean-Michel Roullé, Responsable

de la Communication

[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)

Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37

Port. : 06 46 55 38 38

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut conseil à l'intégration.

**Contact Presse :**

Jean-Michel Roullé, Responsable  
de la Communication  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)  
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37  
Port. : 06 46 55 38 38

Cette nouvelle activité de concessionnaire serait réservée à l'électrique, car cette technologie présente l'avantage, selon Système U, de ne pas nécessiter un service après-vente important.

4) **Une entreprise américaine, American Maglev technology, envisage de construire le premier train électromagnétique d'Amérique du Nord à Montréal.** Il relierait la métropole à Longueuil ou Brossard sur la rive sud.

L'entreprise a mis au point un prototype de train flottant au dessus des rails, grâce à l'électromagnétisme et une piste d'essai fonctionne depuis cinq ans à Atlanta. Cette technologie utilise 60 % moins d'énergie que les trains traditionnels et fonctionne également si la voie est recouverte de neige ou de glace.

Par contre, par rapport au train rapide Maglev de Shanghai, circulant à une vitesse maximum de 431 km/h, celui de Montréal devrait plutôt avancer à 40 km/h.

5) **En 2016, la société russe Technologies Orbital proposera un hôtel, « hôtel in the heavens », à 320 kilomètres au dessus de la terre.** Cet hôtel cinq étoiles luxe disposera de quatre chambres et pourra accueillir jusqu'à sept personnes.

Les touristes de l'espace voyageront dans une fusée Soyouz, pour un prix de 500 000 livres (soit 586 100 euros). Quant à l'hôtel, il devrait être facturé 100 000 livres (117 200 euros) pour un séjour de cinq jours.